www.cftc-covea-france.fr

Syndicat CFTCOVEA

TOUTE LA VERITE, RIEN QUE LA VERITE, UNE FORCE DE LA CFTC

Nous venons d'entendre nos collègues de la CFDT **manifester** leur colère suite à la mise en place **d'une nouvelle et unique Fiche d'Organisation du Travail** sur le DCRC.

Cette colère devrait n'être exprimée que par les **Organisations Syndicales non signataires de l'accord temps de travail du Statut Commun,** dont la **CFTC** fait partie.

En effet, cet accord prévoit désormais que les horaires d'ouverture des unités de travail seront **régis par la Fiche d'Organisation du Travail (FOT)** et que **toute modification** sera possible sans passer par la voie de **la négociation**.

> **Pour la CFTC,** il n'était pas pensable que des horaires puissent être modifiés sans négociation, **cela s'apparente à laisser un chèque en blanc à la Direction. La CFTC n'a pas signé cet accord et le temps qui passe semble malheureusement nous donner raison.**

Les **premiers effets** n'ont pas tardé à se faire ressentir, puisque nos collègues des **centres corporels légers** se sont vu imposer **les horaires individualisés** au détriment **des horaires mobiles** quelques mois après la signature du Statut Commun.

Aujourd'hui, ce sont les salariés du DCRC qui vont en subir les effets qu'ils soient rattachés au GIE EUROVAD ou au GIE ATLAS.

Jusqu'à hier, la **CFTC** se réjouissait de pouvoir passer par la voie de la négociation, puisqu'elle permettait d'avoir **un rapport de force** entre les Organisations Syndicales et la Direction, autrement dit, de s'inscrire dans le **gagnant-gagnant** (**je donne, tu donnes**). Pour preuve, les accords de **2012** et **2017** signés par notre Organisation Syndicale et qui jusqu'à ce jour, **permettait de sauvegarder les droits des salariés**.

Avec **l'accord temps de travail du Statut Commun, cette aubaine a disparu**. Désormais, **il suffit** de :

- **Concerter** les salariés,
- **Présenter** la nouvelle Fiche d'Organisation du Travail aux membres de la commission de suivi composée uniquement des Organisations Syndicales signataires,
- **Consulter** les membres du CSEE Niort.

Puisqu'il ne s'agit que **d'un avis consultatif**, donner un avis négatif **n'annulera pas** la nouvelle fiche.

Pour la CFTC, et là nous sommes en accord avec nos collègues de la CFDT :

DEUX POPULATIONS CONCERNEES, 2 POPULATIONS PERDANTES. QUEL GACHIS, et demain à QUI LE TOUR ?

Ne pas jeter sur la voie publique

Notre page FACEBOOK

www.cftc-covea-france.fr

Syndicat CFTCOVEA

Notre site WEB

Partenaire de votre vie Professionnelle